



Déclaration du Conseil Consultatif de l'Assemblée des Citoyens et Citoyennes de la Méditerranée (ACM) Tunis, le 4 décembre 2011

SUR LA TUNISIE

Nous, citoyens et citoyennes de la Méditerranée, ayant constaté les changements politiques intervenus en Tunisie : Saluons les avancées remarquables qu'ont réalisées les citoyens tunisiens pour répondre à leurs aspirations à la dignité et la liberté en vue de l'édification d'une société démocratique fondée sur le respect des droits politiques, économiques, sociaux et culturels.

L'ACM accueille avec chaleur la transformation politique du pays vers une démocratie participative suite à l'organisation d'un scrutin unanimement reconnu libre et transparent, ayant établi un pluralisme réel et représentatif.

L'ACM apporte tout son soutien moral aux acquis réalisés par le peuple tunisien vers une démocratie saine, stable et durable.



Déclaration du Conseil Consultatif de l'Assemblée des Citoyens et Citoyennes de la Méditerranée (ACM) Tunis, le 4 décembre 2011

SUR LA SYRIE

Nous, citoyens et citoyennes de la Méditerranée, affirmons que les violations graves des droits de l'Homme et l'utilisation indiscriminée et disproportionnée de la force contre le peuple constituent des crimes contre l'humanité. C'est pourquoi nous condamnons sans réserve les crimes commis en Syrie par les pouvoirs de l'état contre un peuple désarmé revendiquant sa liberté.

Nous appelons les sociétés arabes, les sociétés européennes et la communauté internationale à :

- Assumer leur responsabilité envers le peuple syrien.
- Œuvrer à mettre un terme aux massacres par le biais des mécanismes pacifiques du droit international
- Et dénoncer tous ces crimes devant la Cour Pénale internationale.



Déclaration du Conseil Consultatif de l'Assemblée des Citoyens et Citoyennes de la Méditerranée (ACM) **Tunis, le 4 décembre 2011**

SUR LA PALESTINE

Nous, citoyens et citoyennes de la Méditerranée,

- félicitons l'UNESCO pour avoir admis la Palestine comme Etat-membre,
- appelons la communauté internationale à respecter ses engagements et à reconnaître le droit des Palestiniens à l'indépendance et à leur adhésion comme Etat-membre des Nations Unies.
- soutenons l'élaboration d'accords de paix entre Palestiniens et Israéliens favorisant la reconnaissance de deux Etats et permettant à tous les pays de la région de vivre en paix et en sécurité.
- Nous nous engageons à soutenir des projets communs des sociétés civiles palestiniennes et israéliennes fondés sur le respect mutuel et l'intérêt commun.



Déclaration du Conseil Consultatif de l'Assemblée des Citoyens et Citoyennes de la Méditerranée (ACM) **Tunis, le 4 décembre 2011**

SUR LES CHANGEMENTS EN MÉDITERRANÉE

Avec les évolutions de l'année 2011, les citoyens et citoyennes de la Méditerranée ont prouvé leur volonté de changement. De la Tunisie à l'Egypte, de l'Espagne à Israël en passant par la Grèce, les mouvements citoyens ont montré leur volonté de lutte pour la dignité et la liberté.

Dans ce contexte, l'ACM :

- Rend hommage aux victimes qui ont payé de leur personne le prix de leurs luttes pour leurs convictions ;
- Appelle à ce que toutes les initiatives citoyennes demeurent dans un cadre pacifique ;
- En appelle à ce que les gouvernements prennent sérieusement en considération les revendications de leurs citoyens, dans un esprit de dialogue, d'ouverture et de respect des droits humains, que ce soit en termes de liberté de constitution et d'organisation, de liberté d'expression, ou encore d'opportunité de diffusion d'idées et initiatives;
- Insiste sur l'importance de structurer les initiatives citoyennes en réseaux capables de faire avancer l'espace politique de la communauté méditerranéenne des peuples.

L'ACM continuera pour sa part à promouvoir :

- Les principes et valeurs contenus dans sa charte constitutive
- Sa mission de coordination et articulation des efforts pour l'émergence d'une citoyenneté méditerranéenne.